



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 8 mai 2019

Globalement, le compte de fonctionnement 2018 affiche un excédent de revenus de CHF 0.4 mio. Par rapport au budget 2018, les charges sont en augmentation de CHF 2.9 mios tout comme les revenus de CHF 3.5 mios. Par rapport aux comptes 2017, les charges sont en augmentation de CHF 2.6 mios tout comme les revenus de CHF 2.0 mios.

L'augmentation des revenus est principalement due à l'encaissement d'impôts complémentaires grâce à des contribuables ayant des situations très aisées et à des contribuables ayant effectué des déclarations spontanées.

Il est à relever que la Municipalité doit parfois faire face à des charges extraordinaires non budgétisées, telles que facturées cette année par l'Etat du Valais comme participation aux frais des intempéries et d'entretien des routes.

Le terrain où est situé le Château de la Soie étant propriété de la Bourgeoisie de Savièse et la Municipalité de Savièse ayant financé les investissements réalisés à hauteur de CHF 353'677.70, le Conseil communal décide de considérer cet investissement de CHF 353'677.70 comme une avance de la Municipalité en faveur de la Bourgeoisie. Le Conseil communal devra se déterminer si cette avance devra être remboursée ou non par la Bourgeoisie, soit une avance sous forme de prêt (avec remboursement) ou une avance sous forme de subvention (sans remboursement).

Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de revenus de CHF 0.46 mio et une marge d'autofinancement de près de CHF 6.71 mios, qui permet de financer en partie les investissements nets qui se montent à CHF 8.77 mios. Le solde a été financé par les disponibilités.

Indicateurs de l'Etat du Valais :

- Degré d'autofinancement : bien
- Capacité d'autofinancement : bien
- Taux des amortissements ordinaires : suffisant
- Endettement net par habitant au 31.12.2018 : faible
- Taux du volume de la dette brute : très bien

Les comptes 2018 de la Bourgeoisie sont dans les chiffres noirs et présentent un bénéfice de CHF 14'492.48 en regard de l'exercice 2017 qui enregistrait une perte de CHF 74'651.

Au terme de l'exercice 2018, la Bourgeoisie de Savièse présente un bilan de CHF 1'995'295.15. Les engagements sont de CHF 526'241.71 et la fortune de CHF 1'306'172.57.

L'assemblée primaire est convoquée le lundi 17 juin 2019, à 19h30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2018 de la Municipalité
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2018 de la Municipalité
5. Information sur les projets en cours
6. Divers

L'assemblée bourgeoisie est convoquée le lundi 17 juin 2019, dans l'enchaînement de l'assemblée primaire, avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2018 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2018 de la Bourgeoisie
5. Divers

Dans le cadre de la construction du nouveau dépôt des travaux publics, le Conseil communal a adjugé les mandats suivants :

- la maçonnerie – CFC 211 - à l'entreprise Implénia Constructions SA,
- le terrassement – CFC 211.3 – à l'entreprise Roland Beney,
- les installations électriques – courant fort – CFC 232 – à l'entreprise esr inside sa,
- les installations électriques – CVS et lustrerie – CFC 233 – à l'entreprise esr inside sa,
- le chauffage – CFC 240 – à l'entreprise Christinat & Courtine,
- la ventilation – CFC 244 – à l'entreprise Courtine & Héritier SA,
- le sanitaire – CFC 250 – à l'entreprise Courtine & Héritier SA.

Compte tenu de la nouveauté de cette subvention, le Conseil communal a décidé de porter à CHF 40'000.— la subvention globale accordée pour les achats de deux-roues à assistance électrique effectués auprès de magasins situés sur le district de Sion.

Le Conseil communal a décidé de fixer les prix suivants pour la vente de la bouteille d'eau :

* 15.— pour la bouteille de 1000 ml

* 13.— pour la bouteille de 700 ml

et de reverser la marge réalisée sur le prix d'achat à l'association SOS enfants de chez nous.

Le Conseil communal autorise la fanfare « L'Echo du Prabé » à organiser, dans le cadre de la 59^{ème} amicale de la Quintette, sa soirée populaire et festive du vendredi 24 avril 2020 sur les espaces devant la Maison de Commune et à l'arrière de l'église.

Le Conseil communal a validé le contrat lux « gestion » de l'esr inside sa, pour le contrôle et le suivi des installations d'éclairage des voies publiques et sportives situées sur le territoire de la Commune de Savièse.

Le Conseil communal a attribué à l'entreprise Evéquoz SA, pour l'année 2019, l'entretien, en régie, des routes communales.

La collecte des déchets sauvages se déroulera le 5 juin prochain au départ des six éco-points : Ormône – St-Germain – Drône – Granois – Chandolin et les Rochers.
4 départs seront prévus à : 9h00 – 13h30 – 16h00 ou 18h00.